



PROCÈS-VERBAL

JUILLET 2019

Le 19 juin 2019 à 19 heures à la sacristie, séance de travail avec le conseil de Fabrique Ste-Apolline. Le 26 juin 2019 à 19 heures au bureau municipal, réunion préparatoire à la séance ordinaire du conseil, le mardi 2 juillet 2019.

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité paroisse de Sainte-Apolline-de-Patton, tenue à la salle du conseil, le mardi 2 juillet 2019 à 19 heures 50.

SONT PRÉSENTS : mesdames Dominique Bernard et Linda Paré, conseillères, monsieur Sylvain Gagné-Bernier, conseiller, sous la présidence de monsieur Mathieu Therrien, maire suppléant, et formant quorum.

SONT ABSENTS : monsieur Bruno Gagné, maire, et messieurs Mario Nadeau et Rémi Laprise, conseillers.

Madame Doris Godbout, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire suppléant souhaite la bienvenue à l'assemblée et ouvre la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée, mot de bienvenue, les présences ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Acceptation des procès-verbaux du 3, 12 et 18 juin 2019 ;
4. Première période de questions ;
5. Correspondance ;
6. Demande de subvention (dons) ;
7. Rapports des employés et organismes ;
8. Discussions diverses ;

- Demande de changement A-03, projet comptoir artisanal, ajout d'une fenêtre côté sud, non incluse dans le devis ;
 - Bonifier le budget de voirie de classe 3 ;
 - Programme d'aide à la voirie locale ;
 - Budget pour activités en loisirs ;
 - Autorisation d'achat de caméras de surveillance ;
 - Fermeture du bureau municipal du 14 au 27 juillet 2019 ;
9. Varia ;
 10. Comptes ;
 11. Période de questions ;
 12. Levée de la séance.

Résolution : 01-07-2019

Lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU d'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que déposé, l'item varia restant ouvert. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

3. ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 3, 12 ET 18 JUILLET 2019

Une copie des procès-verbaux du 3, 12 et 18 juin 2019 a été remise à chaque membre du conseil municipal pour lecture, la directrice générale en dépose une copie.

Résolution : 02-07-2019

Il est proposé par M. Sylvain Gagné-Bernier, appuyé par Mme Dominique Bernard ET RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2019 soit confirmé tel qu'il a été rédigé. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution : 03-07-2019

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par M. Sylvain Gagné-Bernier ET RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2019 soit confirmé tel qu'il a été rédigé. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution : 04-07-2019

Il est proposé par Mme Linda Paré, appuyé par Mme Dominique Bernard ET RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2019 soit confirmé tel qu'il a été rédigé. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le Président ouvre la première période de questions au public.

Aucune question.

5. CORRESPONDANCE

Mme la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, madame Marguerite Blais, décerne officiellement à la Paroisse de Sainte-Apolline-de-Patton le titre de Municipalité amie des aînés, et ce, pour la durée de son plan d'action 2018-2020.

Résolution : 05-07-2019 (révision de dossier-Desjardins entreprise)

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU d'accepter la nouvelle tarification des frais de service de Desjardins Entreprises jusqu'au 30 juin 2020.

- Frais annuels de 500,00 \$ pour renouvellement de la marge de crédit ;
- Forfait simplicité-D de 100 transactions à 73,95 \$ par mois ;
- Aucun frais pour le renouvellement des marges de crédit temporaires ainsi que la révision des prêts à terme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. DEMANDE DE SUBVENTIONS (DONS)

Résolution : 06-07-2019 (Fondation de La Maison d'Hélène, commandite)

Il est proposé par Mme Linda Paré, appuyé par Mme Dominique Bernard ET RÉSOLU de verser une commandite de 100,00 \$ à la Fondation de La Maison d'Hélène pour l'activité de financement du 10 août 2019. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. RAPPORTS DES EMPLOYÉS ET ORGANISMES

M. André Bernard, responsable de la voirie et du service incendie, informe les membres du conseil municipal des travaux réalisés et à réaliser.

8. DISCUSSIONS DIVERSES

Résolution : 07-07-2019 (demandes de changement-travaux de réfection de l'extérieur du bâtiment Comptoir artisanal)

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Daniel Coulombe Construction inc. a déposé une demande de changement au devis, changement A-03 pour le projet de rénovation du bâtiment Comptoir artisanal ;

- -Demande de changement :
- -Ajout fenêtre côté sud 47 X 63 pouces, PVC volet 1 ouverture
- -Thermos double, barrure multipoint couleur blanche
- -Coût : 1473,15 \$, taxes incluses

En conséquence, il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par M. Sylvain Gagné-Bernier ET RÉSOLU de faire remplacer la fenêtre côté sud du bâtiment Comptoir artisanal. D'accepter la demande de changement A-03, tel que présenté par

l'entreprise Daniel Coulombe Construction inc. Coût supplémentaire au projet : 1 473,15 \$, taxes incluses.

Ce montant sera réservé dans le poste budgétaire « Excédent surplus fonctionnement non affecté » compte 59-110-10. Projet accepté dans le programme Nouveaux Horizons. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 08-07-2019 (augmentation du budget voirie classe 3)

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU d'augmenter le budget de voirie d'entretien régulier pour les routes de classe 3 de 15 000 \$. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution : 09-07-2019 (programme d'aide à la voirie locale -volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale)

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par M. Sylvain Gagné-Bernier ET RÉSOLU qu'une demande d'aide financière de 25 000 \$ soit déposée dans le programme d'aide à la voirie locale -projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale pour des travaux d'amélioration des routes de la Station et de l'Espérance. Coût total du projet : 45 000,00 \$. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution : 10-07-2019 (budget loisirs)

Il est proposé par M. Sylvain Gagné-Bernier, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU qu'un montant de 200,00 \$ soit réservé dans le poste budgétaire « Activités culturelles » compte 02-702-90-971, pour l'achat de matériel pour le poste d'aide en loisirs. Les achats seront remboursés sur présentation des factures. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution : 11-07-2019 (autorisation d'achat)

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par M. Sylvain Gagné-Bernier ET RÉSOLU d'accepter la soumission de l'entreprise L. Bouffard Sports inc. et d'autoriser l'achat d'une caméra cellulaire avec carte mémoire et pile 12 volts. Coût de la caméra et des accessoires : 333,39 \$, taxes incluses. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution : 12-07-2019 (fermeture du bureau municipal)

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU que le bureau municipal soit fermé du 14 au 27 juillet inclusivement pour vacances. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. **VARIA**

Résolution : 13-07-2019 (inscription aux livres)

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU d'engager madame Michelle Bilodeau, comptable, pour faire diverses vérifications, inscriptions aux livres comptables, fin de mois du Centre de Plein-Air, pour l'année 2019. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10. COMPTES

La directrice générale et secrétaire-trésorière certifie, par la présente, que la municipalité a les crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil municipal.

Doris Godbout

Salaires du 26 mai au 22 juin 2019 (incluant salaires maire et conseillers pour 3 mois)	12 673,02 \$
--	--------------

Résolution : 14-07-2019 (comptes)

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU que les comptes ci-dessus, formant un total de 51 810,33 \$, soient payés ainsi que les salaires et que le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité les chèques pour en faire le paiement. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le président ouvre la deuxième période de questions au public.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution : 15-07-2019 (levée de la séance)

Il est 20 heures 27. Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU de lever la séance. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Mathieu Therrien,
maire suppléant

Doris Godbout,
dir. gén. et sec.-trés.

Je, Mathieu Therrien, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Site Web : www.sainteapollinedepatton.ca

Facebook : www.facebook.com/Municipalite.Sainte.Apolline.de.Patton
